

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- maîtriser l'architecture de tous les documents réglementaires et contractuels pouvant composer un marché public ou privé de travaux
- dialoguer de manière équilibrée avec ses interlocuteurs tant en interne (entreprise) qu'en externe (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et autres entreprises)

PUBLIC

Equipe de direction, équipe administrative, équipe travaux

PREREQUIS

- Connaître les différents acteurs d'un chantier et leurs rôles, connaître le déroulement d'un chantier à partir de l'appel d'offres

DUREE

- 2 jours en continu

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- -La documentation complète et appropriée
- -Les études de cas et tests de l'APROBA, spécifiques B.T.P.
- -Les échanges et les travaux en sous-groupes
- -La vidéo-projection
- -Les mises en situations
- -Une salle équipée de paper-board, d'un écran, avec disposition des tables en U
- -L'expérience de l'APROBA et sa connaissance du milieu B.T.P. (la formation sera assurée par un formateur APROBA ayant un minimum de 15 ans de pratique dans le métier).

PROGRAMME

IDENTIFIER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE OU LES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES SUSCEPTIBLES DE S'APPLIQUER À UN FAIT PARTICULIER

Le contexte réglementaire et contractuel des marchés publics et privés :

- les documents fondamentaux :
 - loi sur la retenue de garantie dans les marchés privés,
 - loi sur la garantie de paiement dans les marchés privés,
 - loi sur la sous-traitance,
 - loi sur la responsabilité des constructeurs après réception,
 - nouveau Code des marchés publics
- ↳ *lecture commentée – exemples – débat*
- les documents contractuels,
 - les documents généraux : CCTG – CCAG – NORME NF P03.001,
 - les documents particuliers : acte d'engagement, CCAP – CCTP, PGCSPPS, plannings...

↳ *lecture commentée – exemples – débat*

Les marchés publics, le développement durable, les critères environnementaux

- les directives européennes en matière de développement durable
- l'insertion du droit européen en droit national – principes généraux
- les critères du développement durable dès la définition des besoins lors de la consultation des candidats
- les spécifications techniques – clauses sociales et environnementales – performances en matière de protection à l'environnement
- les décrets d'application en matière de performance énergétique ou d'incidence écologique

ANALYSER LES DONNÉES RECUEILLIES

L'ordonnancement des textes suivant leurs valeurs respectives

METTRE EN PRATIQUE LA PROCÉDURE UTILE

L'ordre de priorité des documents contractuels :

- le rôle de cet ordre en matière de conflits,
- dans les marchés publics,
- dans les marchés privés,
- la gestion des contradictions internes à un contrat,
- la gestion des complémentarités entre les différentes pièces constitutives d'un contrat.

MOTIVER L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE EN CAS DE DIFFICULTÉS AVEC LES INTERLOCUTEURS

Les points critiques d'un marché de travaux :

- compte rendu de chantier, ordres de service, avenants,
- nature des prix du marché, forfait, prix unitaires,
- modifications des travaux,
- recalages d'interventions,
- pénalités de retard,
- réception,
- gestion financière.

SUIVI ET EVALUATION

- -Une procédure d'auto-évaluation régulière des participants par des tests en début, en cours et en fin de formation
- -Une évaluation de la qualité de la formation par les participants, à chaque fin de formation (animation, documentation, moyens pédagogiques, ambiance, etc.)
- A l'issue de la formation est remise une attestation mentionnant : les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action et le résultat de l'évaluation des acquis.

DATES ET LIEUX

- **Les 13 et 14 novembre 2018, à REIMS**
- **Les 21 et 22 mars 2019 à MULHOUSE**

COUT

- **533 € h.t. (hors frais de déplacement, d'hébergement et de restauration).**